

DÉPARTEMENT
SEINE -MARITIME
CANTON
EU
COMMUNE
EU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/342/AR/8.3

Le Maire de la Commune de EU,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1,
 Vu le Code de la Route,
 Vu le Code de la Voirie Routière,
 Considérant la demande du Murmure du Son en collaboration avec le Bar « Le Victoria 's d'organiser des concerts le Vendredi 12 Juillet 2024 et Samedi 13 juillet 2024, Place Guillaume le Conquérant à Eu.
 Considérant que dans l'intérêt général, il appartient au Maire de prendre toutes mesures de Police, afin d'éviter et de prévenir tous accidents et d'assurer la sécurité publique.

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit sur cinq places, place Guillaume Le Conquérant à Eu, devant le Bar « Le Victoria's », du **Vendredi 12 juillet 2024 de 13h00 au Dimanche 14 juillet 2024 à 3h00.**

Article 2 : Cette prescription sera portée à la connaissance des usagers par la pose de panneaux spécifiques et d'une signalisation réglementaire à la charge et sous la responsabilité de l'organisateur.

Article 3: Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et la Directrice Générale des Services de la Mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à EU, le neuf juillet deux mil vingt-quatre.

M. Michel BARBIER
 Le Maire de la Ville d'Eu



Mairie d'EU
 Tél : 02.35.86.44.00
 Mail : news@ville-eu.fr

